



Conseil de sécurité

Distr. générale
25 janvier 2024
Français
Original : anglais

Application de la résolution 2682 (2023)

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 2682 (2023) du Conseil de sécurité, dans laquelle le Secrétaire général a été prié de rendre compte tous les quatre mois des progrès accomplis par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) dans l'exécution du mandat qui lui a été confié. On y trouvera un compte rendu des principaux faits nouveaux ayant trait à l'Iraq et des activités menées par les organismes des Nations Unies dans ce pays depuis le précédent rapport (S/2023/700) du 26 septembre 2023, et l'exposé présenté le 10 octobre 2023 au Conseil de sécurité par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq et Chef de la MANUI.

II. Résumé des principaux faits politiques nouveaux

A. Situation politique

2. Le 18 décembre, l'Iraq a organisé les élections des conseils provinciaux dans 15 provinces fédérales, élections qui n'avaient pas eu lieu depuis 10 ans. Dans la province de Kirkouk, les élections du conseil provincial étaient organisées pour la première fois depuis 2005. La Haute Commission électorale indépendante a ouvert un total de 38 043 bureaux de vote dans 7 766 centres de vote pour les élections du 18 décembre et pour le vote spécial du 16 décembre destiné au personnel des forces de sécurité irakiennes et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays. Après avoir voté le 18 décembre, le Premier Ministre irakien, Mohammed Shia' Al Sudani, a félicité la population pour cette importante journée nationale qui avait vu advenir la réalisation d'un droit constitutionnel constamment reporté pendant une décennie. Il a également félicité les forces de sécurité et la Commission pour leurs efforts et a décrit les élections comme un jalon crucial dans la mise en œuvre de la décentralisation administrative et la représentation du peuple dans les provinces.

3. D'après les informations rapportées par les médias, le vote s'est déroulé de façon ordonnée et pacifique : seules quelques atteintes à la sécurité ont été enregistrées entre l'ouverture des bureaux de vote en vue de la journée électorale spéciale, le 16 décembre, et la fermeture des bureaux de vote après la journée électorale du 18 décembre. Des cas isolés de grenades incapacitantes et de tirs d'armes de petit calibre ont été signalés aux abords de quelques centres de vote, sans



qu'aucun blessé grave n'ait été signalé. Un bureau de la Haute Commission électorale indépendante aurait été la cible d'une roquette à Najaf avant l'ouverture du scrutin le 18 décembre. Seuls des dégâts mineurs sont à déplorer. Lors d'une conférence de presse diffusée le 18 décembre par la Cellule d'information sur la sécurité du Cabinet du Premier Ministre après la fermeture des bureaux de vote, le Commandant adjoint des opérations conjointes et chef du Comité suprême de sécurité pour les élections, le général de corps d'armée Qais al-Muhammadawi, a déclaré qu'aucune atteinte à la sécurité n'avait été commise au cours du vote.

4. La Haute Commission électorale indépendante a publié les résultats préliminaires le 19 décembre et les résultats définitifs non certifiés le 28 décembre. Selon la Commission, le taux de participation officiel a atteint 41 % : 6,6 millions d'électeurs sur les 16,1 millions inscrits. Sur un total de 285 sièges dans les 15 provinces ayant organisé des élections, 76 ont été remportés par des femmes, soit un peu plus que le quota minimum de 75. Sur ces 76 élues, 17 ont remporté leur siège indépendamment du mécanisme des quotas. Le 29 décembre, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) a annoncé qu'il contestait les résultats officiels des élections provinciales.

5. Les préparatifs des élections des conseils provinciaux se sont poursuivis au cours des semaines précédant le scrutin, la campagne officielle ayant débuté le 1^{er} novembre. Le Premier Ministre a souligné à plusieurs reprises qu'il importait que les élections se tiennent à la date prévue, et a réitéré l'engagement de son gouvernement à préserver les opérations électorales. Lors d'une réunion avec le Premier Ministre le 27 novembre, le Président du Conseil des commissaires de la Haute Commission électorale indépendante, le juge Omar Ahmed Mohammed, a confirmé que toutes les conditions étaient réunies pour organiser des élections équitables et transparentes. Comme lors des élections précédentes, la procédure de transparence et de justice, anciennement connue sous le nom de débaassification, a entraîné la disqualification de certains candidats, dont le Gouverneur sortant de Ninive.

6. Plusieurs acteurs politiques ont encouragé la participation électorale et ont appelé les citoyens à exercer leur droit de vote. Ces appels ont été lancés à la suite d'une déclaration publique du religieux chiite Muqtada Sadr le 13 novembre, par l'intermédiaire de son assistant Salih al-Iraqi, dans laquelle il appelait au boycott des élections, ce qui, selon lui, saperait leur légitimité sur le plan international et national. À la suite de la déclaration de Sadr et, une nouvelle fois, la veille du vote anticipé le 15 décembre, les médias irakiens ont rapporté que les partisans sadristes avaient organisé des manifestations à petite échelle contre les élections, en particulier dans les provinces du sud et dans le quartier de Sadr City à Bagdad. De leur côté, les dirigeants politiques affiliés au Cadre de coordination ont souligné l'importance des élections des conseils provinciaux comme moyen de rétablir les mécanismes essentiels de l'administration locale, conformément à la Constitution irakienne.

7. Pendant la campagne électorale, des cas de vandalisme du matériel de campagne ont été signalés dans plusieurs provinces, ainsi que des incidents isolés impliquant des menaces directes ou des violences à l'encontre des candidats ou de leurs proches. Début décembre, les bureaux de la Coalition de l'État de droit, membre du Cadre de coordination, auraient été la cible d'attaques à la grenade et au lance-roquettes dans les provinces de Bassora, de Najaf et de Diyala, et les bureaux du Mouvement de la sagesse nationale (Hikma) auraient été vandalisés dans la province de Diyala. Le 13 décembre, Sadr a publié une déclaration réitérant son appui au boycott, mais a appelé ses partisans à se garder de toute attaque lors des élections.

8. Le 14 novembre, la Cour suprême fédérale a rendu un arrêt mettant fin au mandat parlementaire de deux membres de la Chambre des députés, dont le Président de la Chambre et chef du parti Taqaddum, Mohammed Al-Halbousi, au motif de violations de la Constitution et du serment parlementaire. Un arrêté parlementaire a été publié le 20 novembre, confirmant que le mandat parlementaire de M. Al-Halbousi avait pris fin le 14 novembre, conformément à l'arrêt de la Cour suprême fédérale. Dans une déclaration vidéo publiée le 14 novembre, M. Al-Halbousi a affirmé que les acteurs politiques tentaient de démanteler les composantes politiques et sociales de l'Iraq et a laissé entendre que la décision prise était contraire à la Constitution. Le 15 novembre, le Premier Ministre a rencontré M. Al-Halbousi. Selon le bureau de l'ancien Président de la Chambre des députés, les discussions ont porté sur les efforts visant à maintenir la stabilité politique et sur l'importance du dialogue pour résoudre les problèmes émergents.

9. Le 14 novembre, le parti Taqaddum a annoncé son intention de retirer ses trois ministres du Gouvernement. Selon une déclaration publiée par son bureau le 20 novembre, le Premier Ministre a rejeté les démissions au nom de la préservation de la représentation politique. Les députés du parti Taqaddum ont également boycotté les sessions de la Chambre des députés, convoquées les 15, 18 et 22 novembre. Les consultations se sont poursuivies entre les blocs politiques et à l'intérieur même de ceux-ci afin de parvenir à un consensus sur un nouveau Président de la Chambre. Le 22 novembre, la Chambre des députés a voté le report de l'élection d'un nouveau président jusqu'à ce qu'un équilibre politique soit atteint. Une autre session de la Chambre des députés prévue le 13 décembre consacrée à l'élection de la présidence a été reportée *sine die*.

10. Le 22 novembre, la Chambre des députés a adopté un amendement à la loi n° 31 de 2019 sur la Haute Commission électorale indépendante, par lequel le mandat du Conseil des commissaires de la Haute Commission, qui devait expirer le 7 janvier 2024, a été prolongé de six mois. L'amendement a été adopté pour permettre au Conseil des commissaires de poursuivre ses travaux jusqu'à la certification des résultats des élections des conseils provinciaux et des élections législatives de la Région du Kurdistan.

11. Dans la province de Kirkouk, la liste électorale a fait l'objet d'un examen judiciaire avant les élections du conseil provincial. La loi électorale, telle qu'amendée en mars 2023, exige un audit des listes électorales. Le 12 décembre, la Cour suprême fédérale a statué sur deux actions en justice y relatives, l'une demandant que l'audit soit achevé avant les élections à Kirkouk, l'autre demandant que les élections à Kirkouk soient reportées jusqu'à ce que l'audit soit achevé. La Cour a rejeté ces affaires et confirmé que les élections se tiendraient à Kirkouk en même temps que celles des autres provinces. Sur les 454 plaintes électorales reçues par la Haute Commission électorale indépendante, 273 avaient été déposées à Kirkouk ; la majorité d'entre elles ont été examinées par la Commission et ont fait l'objet d'un non-lieu.

12. À plusieurs reprises au cours de la période considérée, la Cour suprême fédérale a reporté des décisions sur des affaires en souffrance concernant des dispositions importantes de la loi électorale du Parlement de la Région du Kurdistan d'Iraq, notamment des dispositions spécifiques relatives à la représentation des minorités et au nombre de circonscriptions électorales. Le 27 décembre, la Cour a reporté sa décision sur ces affaires au 21 janvier. Entretemps, la Haute Commission électorale indépendante a continué de préparer, dans la mesure du possible, les élections législatives qui avaient été reportées et qui devaient initialement se tenir en octobre 2022.

13. Dans le cadre des efforts déployés par le Gouvernement pour mettre en œuvre son programme ministériel, le Premier Ministre a présidé la réunion inaugurale du Conseil d'administration du Fonds de développement de l'Iraq le 22 octobre. Doté d'un financement initial de 700 millions de dollars provenant du budget fédéral triennal, le Fonds vise à améliorer les conditions d'investissement dans le pays et à stimuler un développement économique et social durable, en privilégiant les provinces qui ne sont pas organisées en région. Le 26 novembre, le Premier Ministre a inauguré la conférence sur le plan national de développement quinquennal, au cours de laquelle il a souligné l'engagement du Gouvernement en faveur du progrès socioéconomique en Iraq, notamment en ce qui concerne la diversification économique, les réformes financières, la protection sociale et les projets stratégiques alignés sur les objectifs de développement durable.

14. Le 31 octobre, le Gouvernement a organisé une conférence à Bagdad pour marquer le vingt-troisième anniversaire de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'ONU, à laquelle ont participé des hauts fonctionnaires, des représentants de la société civile et la communauté internationale. À cette occasion, le Gouvernement a fait le point sur les progrès réalisés dans le cadre de son deuxième plan d'action national sur les femmes, et la paix et la sécurité.

B. Relations entre Bagdad et Erbil

15. Le dialogue sur les questions en suspens, notamment le partage des revenus et le projet de loi fédérale sur les hydrocarbures, est resté au centre des préoccupations de Bagdad et d'Erbil. La loi sur le budget fédéral (2023-2025) n'a pas été intégralement mise en œuvre, les parties ne s'accordant pas sur les droits et obligations financiers de la Région du Kurdistan d'Iraq et sur les conditions du transfert des dotations budgétaires fédérales de Bagdad à Erbil. À titre de mesure provisoire, le Conseil des ministres a annoncé le 17 septembre l'approbation d'un « accord de prêt » de trois mois qui faciliterait le transfert de fonds au Gouvernement de la Région du Kurdistan destinés au versement des traitements des fonctionnaires. En septembre, novembre et décembre, le Gouvernement de la Région du Kurdistan a reçu les trois tranches du prêt, dont le montant total s'établit à 2,1 trillions de dinars irakiens. Ces prêts ont permis au Gouvernement de la Région du Kurdistan de verser à ses fonctionnaires leurs arriérés de traitement pour les mois de juillet à septembre. Les retards dans le versement des traitements ont entraîné des manifestations pacifiques et des grèves dans la Région du Kurdistan d'Iraq.

16. Le 18 octobre, la commission parlementaire des finances a accueilli Taif Sami et Awat Sheikh Janab, respectivement Ministres des finances du Gouvernement fédéral et du Gouvernement de la Région du Kurdistan, pour discuter des questions financières intéressant Bagdad et Erbil. Le Gouvernement de la Région du Kurdistan a déclaré le 25 octobre qu'il avait fourni à la commission des finances des informations sur sa situation financière et sur les traitements de ses fonctionnaires, et a demandé au Gouvernement fédéral de verser à la région ses droits financiers sur la base d'un rapport d'audit conjoint.

17. Les exportations de pétrole de la Région du Kurdistan d'Iraq via l'oléoduc Iraq-Türkiye sont restées suspendues. Le 25 octobre, le Premier Ministre a déclaré que l'Iraq et la Türkiye étaient prêts à reprendre les exportations de pétrole, mais a noté que les préoccupations soulevées par les compagnies pétrolières de la Région du Kurdistan d'Iraq n'avaient toujours pas été prises en compte. Le 2 octobre, le Ministre turc de l'énergie et des ressources naturelles a annoncé que la section turque de l'oléoduc était prête à reprendre ses activités. Les 12 et 13 novembre, le Ministre irakien du pétrole, Hayan Abdul Ghani, s'est rendu à Erbil pour discuter des

mécanismes de reprise des exportations de pétrole avec des responsables de la Région du Kurdistan d'Iraq, notamment le Président, Nechirvan Barzani, le Premier Ministre, Masrour Barzani, et le Ministre des ressources naturelles par intérim, Kamal Mohammed Salih. Les responsables de la Région du Kurdistan ont ensuite souligné l'importance d'une reprise rapide des exportations de pétrole, des discussions supplémentaires étant nécessaires sur les aspects techniques, financiers et juridiques.

18. Le 9 novembre, le Premier Ministre iraquien s'est rendu à Erbil pour la deuxième fois depuis son entrée en fonction et a rencontré le Président et le Premier Ministre de la Région du Kurdistan d'Iraq ainsi que le Président du Parti démocratique du Kurdistan. Le Cabinet du Premier Ministre a fait savoir que les discussions avaient porté sur la mise en œuvre du programme gouvernemental, les dynamiques politiques et la situation de sécurité régionale.

C. Situation de sécurité

19. Daech a continué de mener des attaques asymétriques, principalement dans les provinces d'Anbar, de Bagdad, de Diyala, de Kirkouk, de Ninive et de Salaheddine, tandis que les forces de sécurité iraqiennes poursuivaient leur action de lutte antiterroriste, en réponse aux activités du groupe. Entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre, 54 attaques ont été imputées à Daech, visant en majeure partie les forces de sécurité iraqiennes ou les biens leur appartenant. Cette évolution s'inscrit dans la continuité des attaques imputées à Daech au cours du trimestre précédent (49 attaques signalées entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2023).

20. Une attaque contre un convoi appartenant à des sociétés iraqiennes recrutées pour transporter des fournitures destinées à la coalition internationale contre Daech a été signalée dans la province de Qadissiyé le 1^{er} novembre.

21. Depuis l'attaque du Hamas et d'autres groupes contre Israël le 7 octobre et les hostilités qui ont suivi entre Israël et le Hamas, de nombreux groupes armés non étatiques iraqiens ont fait part dans plusieurs déclarations de leur intention de prendre pour cible le personnel et le matériel militaires des États-Unis en Iraq. Plusieurs groupes armés, dont ceux alignés sur l'autoproclamée « Résistance islamique en Iraq », ainsi qu'un certain nombre de dirigeants politiques, ont appelé au départ du personnel militaire de la coalition internationale. Dans la soirée du 18 octobre, les forces de sécurité iraqiennes ont été déployées pour empêcher les manifestants d'entrer dans la Zone internationale de Bagdad, où, d'après des informations, ils avaient l'intention de se rendre à l'ambassade des États-Unis.

22. À partir du 18 octobre, les attaques par tirs indirects visant des installations où se trouve le personnel militaire des États-Unis et de la coalition internationale contre Daech en Iraq, principalement dans les provinces d'Anbar et d'Erbil, ont repris pour la première fois depuis mai 2022. La plupart des attaques, y compris des attaques du même type contre des installations militaires américaines en République arabe syrienne, ont été revendiquées par la « Résistance islamique en Iraq » qui, dans une déclaration du 18 octobre, a annoncé son intention de soutenir les opérations de résistance menées par le Hamas à Gaza. Dans une note éditoriale jointe à la transcription d'une conférence de presse du 12 décembre du Département de la défense des États-Unis, les États-Unis ont indiqué qu'environ 92 attaques avaient été recensées en Iraq et en République arabe syrienne.

23. Le 23 octobre, le Premier Ministre a reçu des appels téléphoniques du Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, Anthony Blinken, et du Secrétaire à la défense, Lloyd Austin. Selon le Département d'État américain, la discussion avec M. Blinken a porté sur la coordination des efforts visant à assurer la stabilité régionale, et le

Secrétaire d'État a exhorté le Premier Ministre à poursuivre les auteurs des récents attentats visant le personnel des États-Unis en Iraq. Selon le communiqué officiel du Cabinet du Premier Ministre daté du 23 octobre, le Premier Ministre a réaffirmé l'engagement de l'Iraq à protéger les conseillers militaires et les missions diplomatiques dans le pays. Plus tôt dans la journée du 23 octobre, le porte-parole militaire du Premier Ministre a affirmé que le Gouvernement iraquien condamnait les attaques visant les bases iraqiennes, dont le quartier général des conseillers de la coalition internationale.

24. Le 5 novembre, M. Blinken s'est rendu à l'improviste à Bagdad lors d'une visite officielle dans la région. Selon le Cabinet du Premier Ministre, les discussions ont porté sur la situation à Gaza, le Premier Ministre ayant souligné la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat et de l'acheminement de l'aide humanitaire. D'après un communiqué publié le 5 novembre par le Département d'État américain, le Secrétaire d'État a exhorté le Premier Ministre à traduire en justice les responsables des attaques continues contre le personnel américain stationné en Iraq et à respecter les engagements pris par le pays de protéger toutes les installations accueillant du personnel américain à l'invitation du Gouvernement iraquien.

25. Le 22 novembre, le Commandement central des États-Unis a publié une déclaration confirmant qu'il avait mené des frappes de précision contre deux installations en Iraq en réponse directe aux attaques qui avaient frappé les forces des États-Unis et de la coalition, y compris l'attaque au missile perpétrée le 21 novembre contre la base aérienne d'Aïn el-Assad. Le 22 novembre, des comptes de médias sociaux associés au groupe Kataëb Hezbollah ont rapporté la perte de plusieurs de ses membres. Des dirigeants politiques iraqiens ont publié des déclarations dans lesquelles ils condamnaient fermement les frappes américaines à Jourf el-Nasr (province de Babel). Le service de presse de la Chambre des députés a publié une déclaration à l'issue de sa session du 22 novembre, appelant le Gouvernement à mettre en œuvre la décision de 2020 de la Chambre, relative au retrait des forces militaires américaines d'Iraq. Le porte-parole du Gouvernement iraquien a publié une déclaration appelant toutes les parties à se garder de mesures unilatérales et à respecter la souveraineté de l'Iraq.

26. Le 1^{er} décembre, le Premier Ministre et M. Blinken se sont de nouveau entretenus par téléphone. Selon le compte-rendu du Bureau du porte-parole du Département d'État américain, le Secrétaire d'État a appelé le Gouvernement iraquien à respecter les engagements qu'il avait pris de protéger toutes les installations accueillant du personnel américain à son invitation. Selon son cabinet, le Premier Ministre a souligné que les frappes à Jourf el-Nasr constituaient une violation de la souveraineté iraquienne et a réaffirmé l'engagement de son gouvernement à assurer la sécurité des conseillers de la coalition internationale présents en Iraq.

27. Le 3 décembre, selon le Commandement central des États-Unis, les États-Unis ont mené une attaque de drone en légitime défense dans la province de Kirkouk, tuant cinq militants et détruisant le drone que ceux-ci s'apprêtaient à lancer. Selon le même communiqué, les forces de sécurité iraqiennes ont été informées de la frappe et de la localisation, et ont confirmé la mort des personnes visées et la destruction du drone. Le même jour, Harakat Hezbollah el-Nujaba et la Résistance islamique en Iraq ont publié des déclarations confirmant la perte de cinq de leurs membres dans la frappe. Cette frappe a été condamnée par des acteurs politiques, dont l'ancien Premier Ministre Adil al-Mahdi et le parti islamique Dawa de l'ancien Premier Ministre Nouri al-Maliki.

28. Le 8 décembre, l'ambassade des États-Unis, les locaux du Service national de sécurité iraquien et un immeuble résidentiel voisin à Bagdad ont été touchés par des tirs indirects. Selon un communiqué publié par le Cabinet du Premier Ministre, le

même jour, le Premier Ministre a présidé une réunion de sécurité au cours de laquelle il a annoncé l'ouverture d'une enquête sur les faits et a souligné que toute attaque contre une mission étrangère ou un siège diplomatique constituait un crime terroriste. Le 8 décembre, le Premier Ministre s'est de nouveau entretenu par téléphone avec le Secrétaire américain à la Défense. Selon un communiqué du Département de la défense, le Secrétaire a condamné l'attaque contre l'ambassade ainsi que la série d'attaques contre les forces américaines en Iraq et en République arabe syrienne perpétrées au cours des dernières semaines. Selon un communiqué publié par son cabinet, le Premier Ministre a réitéré l'engagement du Gouvernement à protéger les missions diplomatiques et le personnel de la coalition internationale ainsi que ses installations et a mis en garde contre une riposte directe sans approbation gouvernementale iraquienne.

29. Le 12 décembre, le Premier Ministre a eu un nouvel entretien téléphonique avec M. Blinken. Selon un communiqué du Département d'État, le Secrétaire d'État a condamné l'attaque contre l'ambassade des États-Unis à Bagdad ainsi que la série d'attaques dirigées contre le personnel américain en Iraq et en République arabe syrienne au cours des dernières semaines. Dans un communiqué publié le 13 décembre par son cabinet, le Premier Ministre a souligné les efforts déployés par son gouvernement pour protéger les missions diplomatiques et leur personnel, et a mis en avant la capacité des forces de sécurité iraquiennes à poursuivre les auteurs des attaques sans aucune ingérence extérieure. Le 14 décembre, le porte-parole militaire du Premier Ministre a déclaré que ces attaques portaient atteinte à la réputation et à la dignité de l'Iraq et a annoncé l'arrestation de plusieurs responsables.

30. Le matin du 26 décembre, les États-Unis ont mené des frappes aériennes dans les provinces de Ouasset et de Babel, y compris à Jourf el-Nasr, à la suite d'une attaque contre la base aérienne d'Erbil qui avait blessé trois membres du personnel américain. Selon une déclaration du Secrétaire américain à la défense, dans la nuit du 25 décembre, les frappes ont visé trois installations utilisées par le groupe Kataëb Hezbollah et des groupes qui lui sont affiliés en réponse à une série d'attaques dirigées contre le personnel des États-Unis en Iraq et en République arabe syrienne.

31. Le 26 décembre, le porte-parole du Gouvernement iraquien a publié une déclaration affirmant que les forces de sécurité, les institutions constitutionnelles et les autorités légales du pays répondaient aux attaques inacceptables et hostiles contre les missions diplomatiques et les sites accueillant des conseillers militaires de nations amies. En outre, le Gouvernement iraquien condamnait les frappes des États-Unis sur les sites militaires irakiens en guise de riposte, lesquelles avaient causé le martyre d'un membre des forces armées iraquiennes et fait 18 blessés, dont des civils. La déclaration précise que cet acte hostile représente une violation inacceptable de la souveraineté iraquienne et entame les relations bilatérales.

32. Tout au long de la période considérée, le Ministère turc de la défense a signalé entreprendre des opérations terrestres et aériennes contre des cibles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) dans le nord de l'Iraq, notamment dans les provinces de Dahouk, d'Erbil et de Souleïmaniyé ainsi que dans le district de Sinjar dans la province de Ninive. Les 7 et 13 octobre, une frappe aérienne turque aurait visé le PKK dans le camp de Makhmour. Le 17 octobre, la Grande Assemblée nationale de Türkiye a prolongé de deux ans le mandat en vertu duquel les forces turques mènent des opérations transfrontalières en Iraq et en République arabe syrienne. Le Ministère turc de la défense a signalé dans un communiqué de presse émanant du Ministre le 23 décembre, la conduite, entre le 19 et le 23 décembre, de multiples opérations terrestres et aériennes, conformément à son droit naturel à la légitime défense, prévu à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Le 23 décembre, le Ministre a annoncé la mort de 12 membres de son personnel dans le nord de l'Iraq, tués par le PKK. Le

Ministère a ensuite fait état de la neutralisation d'éléments du PKK dans le nord de l'Iraq et dans le nord de la République arabe syrienne. Dans des remarques publiques faites à Istanbul le 23 décembre, le Président turc, Recep Tayyip Erdoğan, a déclaré que la Türkiye ne permettrait à aucune organisation terroriste de s'installer dans le nord de l'Iraq ou de la Syrie, quoi qu'il en coûte.

D. Faits nouveaux survenus aux niveaux régional et international

33. Au cours de la période considérée, le Gouvernement iraquien a continué de promouvoir la coopération bilatérale avec les partenaires régionaux et internationaux et s'est efforcé de cerner les possibilités de coopération en matière de lutte contre les changements climatiques.

34. Dans le contexte des hostilités entre Israël et le Hamas et d'autres groupes armés, des représentants du Gouvernement iraquien ont affirmé leur soutien aux droits des Palestiniens et ont exhorté la communauté internationale à faire tout ce qui était en son pouvoir pour résoudre la crise humanitaire qui frappe Gaza. Le 7 octobre et les jours suivants, le Premier Ministre et le Ministre des affaires étrangères, Fuad Hussein, se sont entretenus avec des dirigeants de la région, notamment de la Jordanie, de l'Égypte, de la République islamique d'Iran, de l'Arabie saoudite, du Qatar et de la Ligue des États arabes.

35. Les dirigeants irakiens ont accueilli plusieurs réunions diplomatiques de haut niveau sur la situation à Gaza ou y ont participé, notamment la réunion ministérielle d'urgence de la Ligue des États arabes qui s'est tenue le 11 octobre au Caire ; la réunion d'urgence de l'Union interparlementaire arabe qui s'est tenue le 18 octobre à Bagdad ; le sommet du Caire pour la paix du 21 octobre ; le sommet extraordinaire conjoint arabo-islamique sur l'agression israélienne contre le peuple palestinien, qui s'est tenu le 11 novembre à Riyad. Les responsables irakiens ont continué à exprimer la position du pays sur la crise, notamment en appelant à un cessez-le-feu immédiat et à l'acheminement rapide de l'aide humanitaire. En marge du sommet du Caire, le Secrétaire général a rencontré le Premier Ministre pour discuter des initiatives irakiennes de soutien à la population de Gaza.

36. Le 16 octobre, le Premier Ministre iraquien et le Président des États-Unis, Joseph R. Biden Jr., se sont entretenus par téléphone. D'après les déclarations publiées par le Cabinet du Premier Ministre et la Maison Blanche, les deux dirigeants ont discuté des efforts visant à empêcher que les hostilités à Gaza et en Israël ne se répandent. Entre le 7 et le 21 novembre, le Premier Ministre s'est également entretenu avec les chefs de Gouvernement de l'Allemagne, du Canada, de l'Espagne, de l'Italie et du Royaume des Pays-Bas. Le 16 décembre, le Premier Ministre a conduit une délégation gouvernementale et parlementaire au Koweït pour présenter ses condoléances à la suite du décès de l'émir du Koweït, le cheik Nawaf al-Ahmad al-Jaber al-Saba. Les dirigeants irakiens ont également adressé leurs vœux au Koweït et à son peuple, dirigé par l'émir cheik Mishal al-Ahmad al-Jaber al-Sabah.

37. Par ailleurs, les autorités irakiennes ont continué de favoriser le renforcement des relations bilatérales et de la coopération avec plusieurs pays, notamment dans les domaines de l'énergie, du développement économique et de l'investissement, de la lutte contre le terrorisme et du trafic de drogue. Le 2 octobre, le Premier Ministre a assisté à la cérémonie d'ouverture de l'Expo 2023-2024 de Doha, au cours de laquelle l'Iraq a fait progresser les efforts visant à renforcer les partenariats internationaux, à attirer les investissements étrangers et à cerner des opportunités communes pour faire face à l'impact des changements climatiques. Le 7 octobre, le Premier Ministre iraquien et le Ministre d'État turkmène chargé des affaires gazières, Maksat Babayev,

se sont rencontrés à Bagdad et ont signé un protocole d'accord en vue d'importer du gaz du Turkménistan.

38. Le 10 octobre, le Premier Ministre, accompagné du Ministre des affaires étrangères, a effectué sa première visite officielle en Fédération de Russie, où il a rencontré le Président, Vladimir Poutine. La visite était axée sur le renforcement de la coopération bilatérale, notamment en matière d'énergie, et la question des hostilités à Gaza et en Israël a également été soulevée.

39. Les échanges bilatéraux de haut niveau entre l'Iraq et la République islamique d'Iran se sont poursuivis. Le 12 octobre, le Ministre iranien des affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, s'est rendu à Bagdad, où il s'est entretenu avec le Premier Ministre puis avec le Conseiller à la sécurité nationale, Qasim al-Araji, pour discuter de questions régionales et bilatérales. Le 31 octobre et le 13 novembre, respectivement, le Premier Ministre a reçu le Ministre iranien de l'industrie, des mines et du commerce, Abbas Aliabadi, pour discuter du renforcement de la coopération, et le Chef iranien du commandement des forces de l'ordre, Ahmad-Reza Radan, pour discuter de la coopération bilatérale en matière de sécurité et des efforts conjoints pour lutter contre le trafic de stupéfiants. Le Premier Ministre a également reçu le Vice-Ministre iranien des affaires étrangères, Mehdi Safari, le 21 décembre à Bagdad, où les deux hommes ont discuté du projet de développement des transports.

40. Le 6 novembre, le Premier Ministre s'est rendu en République islamique d'Iran, où il a rencontré le Président, Ebrahim Raisi, puis le Guide suprême, Ayatollah Ali Khamenei, à Téhéran. Les rencontres ont principalement porté sur la situation à Gaza, les deux parties appelant à un cessez-le-feu immédiat. Lors de sa rencontre avec le Président, le Premier Ministre a également discuté de la mise en œuvre de l'accord bilatéral de sécurité conjointe conclu en mars 2023, qui vise à désarmer et à réinstaller les groupes d'opposition kurdes iraniens en Iraq.

41. Entre le 18 et le 22 novembre, le Président iraquien, Abdullatif Jamal Rashid, s'est rendu en Italie, au Saint-Siège, en Azerbaïdjan et en Arménie. Au cours de ses entretiens, le Président a évoqué l'importance du dialogue et de la coopération intercommunautaires dans la recherche de la paix et de la sécurité, la coopération dans la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue, ainsi que l'expansion du commerce, du tourisme et du développement des infrastructures, entre autres sujets. Le 11 décembre, le Président s'est rendu à Nicosie pour rencontrer le Président chypriote, Nikos Christodoulides, et discuter des développements politiques, économiques et sécuritaires.

42. Les consultations bilatérales avec la Türkiye se sont poursuivies. Le 19 décembre, le Ministre des affaires étrangères Fuad Hussein et le Ministre iraquien de la défense, Thabet al-Abbasi, ont tenu des réunions séparées à Ankara avec leurs homologues turcs, Hakan Fidan et Yasar Güler, respectivement. Selon une déclaration commune, les deux Ministres des affaires étrangères ont convenu de renforcer la coopération en matière de sécurité dans la lutte contre le terrorisme et ont souligné que la coopération dans les domaines du commerce, de l'investissement, des transports et des projets d'infrastructure renforçait la sécurité et la stabilité régionales. Les parties ont également discuté, dans le cadre de la coopération en matière de sécurité entre les deux pays, des menaces posées par le PKK.

43. Les 1^{er} et 2 décembre, le Président a conduit la délégation iraquienne à la vingt-huitième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, organisée par les Émirats arabes unis, et a inauguré le pavillon iraquien à la Conférence. Dans son discours, le Président a souligné la vulnérabilité de son pays aux changements climatiques et a proposé que soit mis sur pied un groupe régional composé des huit pays riverains du Golfe, afin d'élaborer

ensemble des solutions collectives aux changements climatiques et à la pénurie d'eau. En marge de la Conférence, il s'est entretenu en bilatéral avec plusieurs responsables, dont le Président des Émirats arabes unis, le cheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan, le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, Jens Stoltenberg, la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), Cindy McCain, et le Secrétaire général de l'ONU. Il a également participé au sommet du Groupe des 77 et de la Chine le 2 décembre. Lors de sa réunion avec le Secrétaire général, le Président a souligné le rôle de l'ONU dans le soutien à la coopération dans la gestion des eaux transfrontières. Le Secrétaire général a également rencontré le Président et le Premier Ministre de la Région du Kurdistan d'Iraq.

III. Informations récentes sur les activités de la Mission et de l'équipe de pays des Nations Unies

A. Activités politiques

44. La Représentante spéciale a continué de s'entretenir avec des représentants du Gouvernement, des chefs de partis politiques, des représentants du pouvoir judiciaire, des organisations de la société civile et d'autres parties prenantes. Les discussions ont principalement porté sur la mise en œuvre du programme gouvernemental, la préparation des élections, les préoccupations de la société civile, les relations entre Bagdad et Erbil et l'évolution de la situation dans la région. Lors de ses réunions, la Représentante spéciale a souligné l'importance de préserver la stabilité et la sécurité de l'Iraq.

45. La direction de la MANUI a continué à collaborer avec la Haute Commission électorale indépendante, le Haut Comité de soutien à la participation politique des femmes créé par le Gouvernement ainsi qu'avec d'autres acteurs électoraux concernés par les préparatifs des élections des conseils provinciaux et des élections parlementaires dans la Région du Kurdistan d'Iraq. Dans ses échanges, la Représentante spéciale a discuté du rôle joué par la Mission dans l'assistance électorale, à la demande de la Haute Commission électorale indépendante et conformément au mandat qui lui est confié. Au cours de la période examinée, le Représentant spécial adjoint chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale a également rencontré le chef de la direction pour l'autonomisation des femmes iraqiennes, ainsi que le conseiller du Président de la Chambre des députés pour la question des femmes, afin de discuter des conseils et de l'assistance prêtés par l'ONU aux élections et de la promotion de la participation des femmes. Il a également rencontré des organisations de la société civile pour discuter de leurs préoccupations liées aux élections.

46. Conformément au mandat de la Mission, la Représentante spéciale s'est rendue au Koweït le 29 octobre, où elle a rencontré le Ministre des affaires étrangères, le cheik Salem Abdullah Al-Jaber Al-Sabah, et d'autres représentants du Gouvernement. Elle a évoqué le soutien de la MANUI à la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus, ainsi que sur la question des biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales, conformément à la résolution [2107 \(2013\)](#) du Conseil de sécurité. Ils ont également discuté de l'achèvement du processus de démarcation de la frontière maritime entre l'Iraq et le Koweït au-delà du point de jonction n° 162. La Représentante spéciale a indiqué que l'ONU était prête à apporter son expertise et son appui, si les deux parties en faisaient la demande.

47. Dans le cadre des activités organisées le 16 novembre à l'occasion des 16 journées de mobilisation contre la violence de genre, la Représentante spéciale a souligné qu'il fallait renforcer la prévention de la violence contre les femmes et les

filles et donner plus de place aux femmes dans la prise de décision. Elle a une nouvelle fois encouragé la Chambre des députés à accélérer l'adoption du projet de loi contre la violence domestique et a plaidé en faveur de politiques et de stratégies adaptées.

48. Au cours de la période considérée, la MANUI a organisé sept séries de consultations avec les acteurs concernés sur la mise en œuvre de l'accord de Sinjar de 2020. La Représentante spéciale et le Représentant spécial adjoint chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale ont continué de dialoguer avec le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan, ainsi qu'avec les représentants des communautés de Sinjar, pour discuter de la mise en œuvre de l'accord. Le 18 octobre, le Représentant spécial adjoint a pris la parole lors de l'inauguration d'un mémorial à Sinjar sur le génocide perpétré contre les Yézidis, où il a souligné qu'il fallait garantir des réparations complètes et traduire les responsables en justice.

49. Lors de ses réunions avec des représentants du Gouvernement fédéral et du Gouvernement de la Région du Kurdistan, la Représentante spéciale a également discuté de la mise en œuvre de l'accord sur la sécurité des frontières signé avec la République islamique d'Iran.

50. Le 1^{er} novembre, le Représentant spécial adjoint chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale a assisté à la troisième conférence internationale sur les changements climatiques, la sécurité et les migrations, qui s'est tenue à Bagdad et au cours de laquelle le Président iraquien et les ministres du Gouvernement ont mis en avant les initiatives d'atténuation prises par le Gouvernement face aux changements climatiques.

B. Assistance électorale

51. Tout au long de la période considérée, la MANUI a fourni une assistance technique et un soutien consultatif à la Haute Commission électorale indépendante alors que l'Iraq se préparait à organiser les élections des conseils provinciaux le 18 décembre 2023.

52. Le 12 décembre, la Représentante spéciale a assisté à une simulation de processus électoral organisée par la Haute Commission électorale indépendante. Le 5 décembre, la Représentante spéciale et le Représentant spécial adjoint chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale ont rencontré le Conseil des commissaires, au cours duquel ils ont été informés de l'état des préparatifs électoraux. Les commissaires se sont dits sûrs de leur capacité à organiser les élections et ont remercié la Mission pour son assistance technique et ses conseils.

53. Le 15 novembre, la Représentante spéciale a participé à une conférence organisée par la présidence iraquienne sur le rôle des médias dans la promotion de la participation électorale. La MANUI a aidé la Haute Commission électorale indépendante à contribuer à cette conférence, à laquelle ont également participé la Commission de la communication et des médias, le réseau des médias irakiens, des représentants des partis politiques, des groupes de la société civile et les médias.

54. Le 7 novembre, le Représentant spécial adjoint chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale a rencontré le Conseil des commissaires pour faire le point sur les préparatifs électoraux, les activités d'assistance électorale de l'ONU, les efforts visant à renforcer la participation des femmes et les efforts visant à garantir le déroulement pacifique de la campagne électorale jusqu'au jour du scrutin.

55. À l'issue de la procédure de validation des candidatures, la Haute Commission a approuvé un total de 5 904 candidats, dont 1 662 femmes (28 %). La période officielle de campagne électorale a duré 45 jours, et la Haute Commission a mis en place des comités au niveau national et au niveau des provinces pour surveiller les violations lors de la campagne électorale. Le Haut Comité pour le soutien à la participation des femmes a pris des mesures pour répondre aux préoccupations des candidates en matière de sécurité pendant la campagne, notamment via la mise en place par le Ministère de l'intérieur de quatre lignes téléphoniques d'urgence pour répondre aux plaintes des candidates.

56. Le Bureau de l'assistance électorale de la MANUI a aidé la Haute Commission électorale indépendante à examiner les progrès et à recenser les obstacles en lien avec la mise en œuvre du plan opérationnel et logistique. La Haute Commission a recruté et formé plus de 200 000 membres du personnel de vote et de dépouillement, dont 33 % de femmes, qui ont travaillé le jour du scrutin dans plus de 38 000 bureaux de vote répartis dans 7 000 centres de vote. La MANUI a fourni une assistance technique pour l'élaboration de règlements et de procédures à suivre lors des élections des conseils provinciaux, notamment en ce qui concerne l'attribution de sièges réservés aux femmes, la campagne électorale et le règlement des litiges. La MANUI a également soutenu la Haute Commission électorale indépendante dans le lancement d'une campagne de sensibilisation intensive, utilisant les médias traditionnels et sociaux, pour sensibiliser et motiver les électeurs à exercer leur droit de vote.

57. La MANUI a fourni une assistance technique à la Haute Commission électorale indépendante aux fins de l'élaboration du plan opérationnel, du calendrier et des règlements relatifs à l'organisation des élections parlementaires dans la Région du Kurdistan d'Iraq. La Mission a également continué d'assurer la liaison avec les acteurs électoraux de la région, notamment les représentants du Gouvernement de la Région du Kurdistan, les partis politiques et les organisations de la société civile, afin de renforcer la coordination avec la Haute Commission électorale indépendante pour faire avancer les préparatifs électoraux. Toutefois, les décisions de la Cour suprême fédérale concernant diverses dispositions du droit électoral de la région restent en suspens, ce qui pourrait avoir un impact significatif sur la planification et la mise en œuvre des opérations et du calendrier électoraux.

C. Droits humains et état de droit : faits nouveaux et activités

58. Du 1^{er} septembre au 31 décembre, la MANUI a recensé 18 cas de violences liées au conflit ayant fait au moins 30 victimes civiles (10 morts, dont 5 enfants et 1 femme, et 20 blessés, dont 10 enfants et 5 femmes). Ces victimes civiles ont été causées surtout par des restes explosifs de guerre, et également par des frappes aériennes.

59. Du 1^{er} septembre au 31 décembre, l'équipe spéciale de pays (surveillance et information sur les violations graves des droits de l'enfant commises en temps de conflit) a vérifié 15 violations graves commises contre 15 enfants (13 garçons et 2 filles), dont le meurtre de 4 garçons et d'une fille, la mutilation de 7 garçons par des restes explosifs de guerre et la mutilation de 2 garçons et d'une fille par des frappes aériennes.

60. La MANUI a confirmé l'exécution, le 25 décembre 2023, de 13 prisonniers irakiens, qui avaient été condamnés à la peine capitale, à la prison centrale de Nassiriya. En 2023, la MANUI a recensé 29 exécutions au total. Selon des sources vérifiées par la Mission, le Président irakien a approuvé des décrets d'exécution pour 275 personnes.

61. En novembre et décembre, dans le cadre de l'initiative Droits humains 75 visant à marquer le soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la MANUI et l'institut cinématographique de Babylone ont organisé conjointement des festivals de films sur les droits humains à Bagdad, à Mossoul et à Babel. Les festivals ont été l'occasion de présenter des films documentaires sur les principales questions relatives aux droits humains en Iraq. Les 15 et 16 novembre, également dans le cadre de l'initiative Droits humains 75, la MANUI a organisé deux tables rondes à Najaf sur les droits de la défense et les droits des détenus.

62. Les 3 et 4 novembre, la MANUI et le Forum des femmes journalistes iraqiennes ont organisé une formation conjointe à Mossoul, visant à améliorer l'inclusion des considérations relatives aux droits humains dans les reportages. En décembre, la MANUI et le réseau iraquien pour les médias sociaux ont organisé conjointement une « formation des formateurs » de trois jours à Erbil sur la sécurité et les droits numériques à laquelle étaient conviés journalistes, avocats, représentants de la société civile et membres de la Haute Commission iraquienne des droits humains. La formation a fourni aux participants les outils nécessaires pour utiliser de façon plus sûre le cyberspace et mieux appréhender les droits à la liberté d'expression et à la protection contre les discours de haine en ligne.

63. Le 19 novembre, le Secrétariat général du Conseil des ministres a publié une circulaire dans laquelle il était demandé que le terme « genre » soit remplacé par l'expression « justice entre les femmes et les hommes » dans les documents officiels du Gouvernement. Cela a constitué une mise à jour de la précédente circulaire du 27 juillet dans laquelle l'emploi du terme « genre » était encore autorisé à condition qu'il soit suivi de l'expression « hommes et femmes ». Ces instructions s'inscrivent dans le contexte de certaines critiques sur les médias sociaux concernant l'utilisation du terme « genre » pour promouvoir des valeurs contraires aux traditions sociales et religieuses de l'Iraq. Des organisations non gouvernementales et des défenseurs des droits humains, en particulier des groupes de défense des droits des femmes, se sont inquiétées des répercussions éventuelles sur leurs activités et sur leur travail de sensibilisation.

64. Le 19 décembre, la MANUI a organisé un dialogue de haut niveau à Erbil afin de mettre en place un mécanisme de coordination destiné à promouvoir des mesures de reddition de comptes dans des cas de violence domestique.

65. Le 13 décembre, dans le cadre des 16 journées de mobilisation contre la violence de genre, la MANUI et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont organisé conjointement un atelier à Erbil sur le thème de la justice pour les femmes. Les participantes, dont des femmes juges, ont discuté de stratégies visant à renforcer le système judiciaire pour prévenir la violence à l'égard des femmes en renforçant l'obligation de rendre des comptes, et à promouvoir la participation pleine et égale des femmes à tous les niveaux du système judiciaire.

66. En octobre et novembre, la MANUI a organisé deux ateliers de trois jours à Erbil, consacré au thème du droit à l'éducation. Les ateliers ont rassemblé un groupe diversifié d'éducateurs et de défenseurs de l'éducation issus des communautés arabe, chrétienne, kakaï, kurde, turkmène, shabak, yézidie et zoroastrienne. Ces activités s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par la MANUI pour promouvoir le droit à l'éducation pour les diverses composantes de la société iraquienne. Les ateliers ont été suivis d'une série de dialogue à Bagdad et à Erbil, qui ont exploré les difficultés rencontrées par les composantes religieuses et ethniques du pays pour accéder, sur un pied d'égalité, au droit à une éducation de qualité inclusive ainsi que les possibilités offertes en la matière.

67. Le 4 décembre, la MANUI a organisé une manifestation à Bagdad sur le thème de la justice raciale, dans le cadre de l'initiative Droits humains 75, à laquelle ont participé des représentants de diverses composantes de la société iraquienne, du Gouvernement et de la société civile. Les discussions ont porté sur l'importance de la Déclaration universelle des droits de l'homme dans la promotion et la protection de la justice raciale, de l'égalité et de la reddition de comptes en Iraq ; les obligations de l'Iraq au titre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et le rôle du Gouvernement et de la société civile dans la lutte contre le racisme, la discrimination raciale et l'intolérance qui y est associée.

68. Le 7 novembre, le Représentant spécial adjoint chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale a rencontré le Ministre des communications pour discuter du soutien continu de la Mission au Gouvernement dans l'élaboration de sa stratégie nationale de lutte contre le discours de haine.

D. Aide humanitaire, stabilisation et développement

69. Alors que l'Iraq a réalisé des progrès en matière de solutions durables et de développement, les partenaires humanitaires continuent de faire face à des déficits de financement, ce qui entraîne des fermetures de programmes, ce qui à son tour entrave l'accès des bénéficiaires aux services de base. En décembre 2023, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays qui étaient rentrées chez elles s'élevait à 4,9 millions, tandis que 1,12 million étaient toujours déplacées à l'intérieur du pays dans des établissements formels et informels dans tout le pays, dont plus de 160 000 se trouvaient dans la Région du Kurdistan dans 24 camps officiels. En outre, depuis 2016, 21 798 familles (130 788 personnes) réparties dans 12 provinces ont dû être déplacées en raison des conditions climatiques.

70. En 2023, le taux de retour des personnes déplacées vers leur lieu d'origine est resté faible. Néanmoins, l'Iraq a enregistré des progrès dans la réouverture de certains villages au retour, en particulier dans la province de Salaheddin et dans la région de Hassan Cham (province de Ninive). En outre, 4 382 rapatriés ont quitté certaines zones des provinces de Dahouk et de Ninive pour rentrer dans les districts de Sinjar et de Baaj (province de Ninive). Par ailleurs, l'équipe de pays des Nations Unies, soutenue par le Conseiller spécial du Secrétaire général pour les solutions à apporter à la question des déplacements internes, a travaillé en étroite collaboration avec le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan afin d'accélérer la mise en œuvre du plan national de promotion des solutions pour les personnes déplacées, notamment par l'élaboration d'une feuille de route spécifique.

71. L'Iraq s'est concentré sur le processus de retour de ses ressortissants du camp de Hol dans le nord-est de la République arabe syrienne. Depuis mai 2021, 1 742 ménages composés de 6 936 personnes (dont 4 018 femmes et filles) ont été enregistrés dans le centre de réhabilitation de Jadaa, et 967 d'entre eux ont quitté les lieux depuis. Actuellement, il reste 825 ménages à Jadaa (soit 3 079 personnes dont 1 822 femmes). Le 24 septembre, l'ONU, en collaboration avec le Gouvernement, a lancé le Plan Unité d'action des Nations Unies : « le programme du nouveau départ », qui définit les priorités en matière de programmation et de coordination pour les organismes des Nations Unies qui travaillent, en étroite collaboration avec les autorités iraquiennes compétentes, au processus de retour.

72. Au centre de Jadaa, l'ONU et ses partenaires ont aidé les Iraquiens rapatriés du camp de Hol à obtenir des documents d'état civil, garantissant l'accès aux services publics, et ont délivré plus de 1 800 documents aux résidents avant et après leur départ du centre. L'ONU a également continué à plaider auprès des autorités pour qu'elles adoptent des procédures souples dans le traitement des cas complexes de familles

soupçonnées d'être affiliées à des groupes extrémistes. En outre, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a formé des professionnels de la justice pénale au cas spécifique des enfants revenant de la République arabe syrienne et détenus pour association avec Daech.

73. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a mené des initiatives en rapport avec les infrastructures sanitaires, les enquêtes sur les flambées épidémiques et le soutien médical. En collaboration avec le PNUD, l'OMS a organisé un atelier sur les enquêtes sur les flambées épidémiques de maladies multiples, afin de promouvoir une riposte rapide de la part du personnel soignant. En 2023, l'OMS a fourni des fournitures médicales essentielles d'une valeur de 600 000 dollars dans toute la Région du Kurdistan, notamment des trousse de diagnostic et des directives nationales pour le dépistage du VIH. Les initiatives lancées à l'appui des soins de santé primaires, de la santé mentale et de la violence de genre ont pu bénéficier aux personnes déplacées à l'intérieur du pays dans la province de Souleïmaniyé, ainsi qu'aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, aux réfugiés syriens et aux communautés d'accueil dans la province de Dahouk.

74. Le Service de la lutte antimines a neutralisé une superficie de 167 865 m² d'engins explosifs dans la province de Ninive et a conclu un « modèle de partenariat » de trois ans entre les organisations non gouvernementales nationales et internationales. Le modèle est axé sur le transfert de connaissances et de compétences aux organisations non gouvernementales nationales afin qu'elles puissent déminer de manière autonome les engins explosifs complexes résultant du conflit avec Daech. Deux organisations non gouvernementales nationales dirigent désormais les opérations en s'appuyant sur les capacités locales pour garantir des efforts durables et autonomes en matière de lutte antimines. Vingt-huit pour cent des démineurs des deux organisations non gouvernementales nationales sont des femmes, ce qui témoigne des efforts continus du Service pour tenir compte de la dimension de genre. Le Service a aidé le Ministère de l'intérieur à développer les capacités locales en formant 7 femmes et 49 hommes au déminage.

75. L'ONU a continué de soutenir les efforts déployés par l'Iraq pour atténuer les effets des changements climatiques. Elle a également soutenu les communautés victimes de déplacements liés au climat en surveillant le nombre de familles déplacées et a coopéré avec le Gouvernement pour fournir une assistance au renforcement des mécanismes de protection sociale, à l'accès aux services et à l'adaptation aux changements climatiques.

76. En octobre 2023, le PAM et le Centre du commerce international ont lancé un centre pilote pour les petits exploitants agricoles dans la province de Ninive, afin de soutenir des moyens de subsistance durables grâce à des stratégies de marché agricole. Parallèlement, le Centre du commerce international a poursuivi ses efforts pour établir des partenariats agroindustriels productifs entre les agriculteurs et les acheteurs par l'intermédiaire d'une stratégie holistique de développement du marché. Il s'agissait notamment de soutenir les jeunes entrepreneurs et d'organiser des formations sur les pratiques agricoles respectueuses du climat et la gestion de la qualité.

77. En octobre, à Erbil, le PAM a organisé le deuxième atelier du groupe de travail technique interministériel sur l'information climatique, auquel ont participé des entités du Gouvernement fédéral et de la Région du Kurdistan. En outre, le PAM a apporté un soutien technique au Ministère de l'environnement pour que les services climatiques nouvellement créés intègrent les mesures d'adaptation au climat et d'atténuation de ses effets dans 15 provinces.

78. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a collaboré avec le Gouvernement pour améliorer la disponibilité de l'eau dans les exploitations agricoles grâce à l'adoption de technologies et de pratiques de gestion modernes. Elle a mené une enquête agricole à l'échelle nationale afin d'améliorer la précision des données agricoles et la collecte de statistiques nationales. Elle a également collaboré avec le syndicat des ingénieurs agronomes irakiens pour mettre en place une plateforme agricole afin de mettre à jour et d'aligner la réglementation irakienne en matière de santé animale sur les normes mondiales.

79. L'ONUDC a continué de soutenir les efforts déployés par l'Iraq pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en remédiant aux lacunes et en répondant aux besoins techniques par des formations et des conseils techniques. En outre, l'Office a aidé les autorités irakiennes à renforcer leurs capacités de lutte contre le trafic de drogue. Il a également soutenu la révision des systèmes de classification actuels des services correctionnels irakiens, en renforçant leur capacité à gérer et à réhabiliter les combattants terroristes étrangers détenus et les prisonniers soupçonnés d'être des extrémistes violents.

80. Le PNUD a participé aux efforts visant à renforcer le cadre de lutte contre la corruption de l'Iraq en contribuant à des améliorations aux niveaux des politiques, des lois et des institutions. Il a soutenu l'élaboration d'une loi sur l'accès à l'information, qui a été approuvée par le Conseil des ministres en octobre et soumise au Parlement. Il a également appuyé la rédaction finale de deux projets de loi sur le recouvrement des actifs et la passation des marchés publics en vue de leur soumission au Conseil des ministres.

81. En coordination avec la MANUI et les partenaires internationaux, le PNUD a soutenu les efforts faits par l'Iraq pour mettre à jour son cadre stratégique sur la réforme du secteur de la sécurité. Le PNUD a apporté son concours à la tenue d'un atelier de rédaction destiné aux fonctionnaires techniques représentant les institutions irakiennes du secteur de la sécurité, à l'issue duquel le projet de stratégie de réforme du secteur de la sécurité en Iraq a été révisé.

82. Le PNUD a collaboré avec la Banque centrale d'Iraq pour soutenir les réformes économiques et faire progresser l'inclusion financière. Les projets stratégiques conjoints dans ce domaine comprennent des initiatives visant à faire progresser l'économie numérique du pays ; à créer la banque Riyada pour le développement social dans l'objectif d'encourager la création de petites et moyennes entreprises ; soutenir la microfinance et introduire un financement vert. Le Centre du commerce international a fourni une assistance technique pour soutenir le processus d'adhésion de l'Iraq à l'Organisation mondiale du commerce.

83. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a continué de fournir des services dans les camps de personnes déplacées à l'intérieur du pays, en s'occupant de la santé sexuelle et reproductive ainsi que de la violence de genre. Alors que l'Iraq se prépare à effectuer son premier recensement depuis plus de 30 ans, le FNUAP apporte un soutien technique au Gouvernement en concevant un cadre stratégique et un plan d'action de plaidoyer et de communication pour mener à bien le recensement, prévu pour 2024.

84. Dans le cadre de son initiative phare « Faire revivre l'esprit de Mossoul », l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a poursuivi la reconstruction de la mosquée Nouri, ainsi que des églises Saat et Tahera, dans l'intérêt de la diversité culturelle, religieuse et ethnique de l'Iraq. L'UNESCO a également réhabilité 124 maisons historiques à Mossoul et 11 demeures historiques à chanachil à Bassora. En outre, l'UNESCO a inauguré l'école

professionnelle d'hôtellerie et de tourisme de Karbala, où étudient 151 étudiants et travaillent 45 enseignants.

85. Dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2024-2029), l'équipe de pays des Nations Unies a tenu des consultations avec les partenaires donateurs et les organisations de la société civile, et a organisé un atelier d'introduction au processus avec le Gouvernement, y compris les ministères de tutelle.

IV. Sécurité et questions opérationnelles

A. État d'avancement de la mise en œuvre des dispositions de sécurité

86. Afin de permettre le bon déroulement des opérations des Nations Unies, le Département de la sûreté et de la sécurité a continué de mener ses activités de surveillance, d'ajuster les mesures de sécurité et les plans d'urgence, d'assurer la liaison avec les autorités du pays hôte et de diffuser des alertes de sûreté et de sécurité et des avis pour informer le personnel des menaces et de l'évolution des conditions de sécurité et de sûreté.

87. Le Département a appuyé en moyenne 36 missions par jour sur le terrain dans tout le pays, à des niveaux de risque allant de « moyen » à « élevé ». Il a poursuivi sa coordination étroite avec le Gouvernement hôte afin que les opérations des Nations Unies bénéficient des conditions de sécurité requises.

B. Installations de la Mission, logistique, aviation et questions financières et juridiques

88. Le projet d'énergie solaire, qui vise à rehausser la part des énergies renouvelables à la moitié de la consommation totale des locaux des Nations Unies à Bagdad, Erbil et Kirkouk, a atteint un taux d'achèvement de 85 % sur l'ensemble des sites. Le projet devrait être mené à bien avant la fin du mois de mars 2024. L'initiative visant à moderniser les stations d'épuration des eaux usées dans ces localités, entreprise par la MANUI en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, a atteint un taux d'achèvement de 66 %.

V. Observations

89. Les élections des conseils provinciaux qui se sont tenues le 18 décembre – les premières depuis 10 ans – marquent un jalon important dans le processus démocratique iraquien. Je me réjouis qu'elles se soient déroulées sans heurt et je compte que, de ce scrutin, naîtront de nouvelles administrations locales qui seront en mesure d'apporter des avantages concrets à la population iraquienne.

90. Le soutien continu de la communauté internationale dans la mobilisation des ressources nécessaires est le bienvenu pour permettre à la MANUI, comme le veut son mandat, de continuer à aider la Haute Commission électorale indépendante à préparer les élections législatives dans la Région du Kurdistan d'Iraq. Il est essentiel que ce scrutin se tienne afin de favoriser la mise en place d'institutions démocratiques dans la région. J'appelle toutes les parties prenantes à assumer leur rôle et à s'acquitter de leurs responsabilités pour que les élections se déroulent de manière ordonnée, pacifique et crédible.

91. Il reste primordial d'accomplir de nouveaux progrès pour ce qui est des questions en suspens entre Bagdad et la Région du Kurdistan d'Iraq afin de faire advenir prospérité, stabilité et paix dans le pays. Cet objectif ne pourra être atteint que par un dialogue bien préparé, à la fois politique et technique, axé sur des résultats qui répondent aux besoins et aux aspirations légitimes de toute la population iraquienne.

92. Alors que les hostilités entre Israël et le Hamas et d'autres groupes armés se poursuivent, je reste gravement préoccupé par la possibilité d'un débordement régional, y compris en Iraq, en ce que cela risque de compromettre la sécurité et la stabilité du pays. Je renouvelle donc mon appel à toutes les parties concernées pour qu'elles fassent preuve de la plus grande retenue et prennent des mesures urgentes pour désamorcer les tensions. Dans ce sillage, j'invite les États Membres à user de leur poids et de leur influence auprès des parties concernées aux mêmes fins.

93. Je félicite le Gouvernement iraquien pour son engagement à favoriser le progrès socioéconomique dans le pays. Le maintien de la stabilité politique sera essentiel pour préserver et développer ces acquis.

94. Il faudra, pour assurer la stabilité et la prospérité à long terme de l'Iraq, répondre aux besoins humanitaires actuels et trouver des solutions durables à la question des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Je réaffirme l'appui continu de l'ONU au Gouvernement iraquien dans ces domaines, y compris le soutien aux efforts que celui-ci déploie pour rapatrier ses ressortissants du camp de Hol dans le nord-est de la République arabe syrienne. J'invite le Gouvernement iraquien à veiller à ce que tous les besoins humanitaires soient satisfaits, notamment grâce à des allocations financières suffisantes. En outre, je demande instamment à la communauté internationale de respecter son engagement à soutenir les priorités de développement de l'Iraq et de son peuple.

95. Le soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme a été l'occasion de faire le point sur les progrès réalisés en matière de protection des droits et des libertés fondamentales. À cet égard, il est essentiel de promouvoir la justice et l'égalité pour toutes les Iraquiennes et tous les Iraquiens, conformément à l'esprit de la Déclaration et aux obligations que le pays tient du droit international des droits humains, ainsi que de redoubler d'efforts pour renforcer la promotion et la protection des droits humains.

96. De nombreuses femmes en Iraq continuent d'être victimes de violence domestique. Il est impératif que le Parlement iraquien adopte le projet de loi sur la violence domestique, longtemps différé, afin de franchir une étape importante vers la reddition de comptes et d'apporter aux victimes de la violence domestique le soutien dont elles ont besoin.

97. Je me félicite de la participation de l'Iraq à la vingt-huitième Conférence des Parties à la Convention-cadre Nations Unies sur les changements climatiques, aux Émirats arabes unis. Il est plus que nécessaire que le Gouvernement iraquien démontre sa volonté de prendre part à la coopération régionale et internationale pour faire face aux ramifications diverses des changements climatiques. Les changements climatiques ont une portée mondiale, mais leurs effets se ressentent localement et s'ajoutent aux difficultés existantes en Iraq. L'ONU se tient prête à aider activement le Gouvernement iraquien à trouver des solutions pratiques et durables aux problèmes urgents liés aux effets des changements climatiques et à la raréfaction de l'eau, mais rappelle qu'il est indispensable que la communauté internationale apporte son aide de toute urgence. Compte tenu de la nature transfrontalière de ces problèmes, le besoin de coopération régionale est incontestable.

98. Enfin, je tiens à remercier ma représentante spéciale pour l'Iraq et Chef de la MANUI, Jeanine Hennis-Plasschaert, et le personnel des Nations Unies en Iraq pour le dévouement avec lequel il continue de remplir le mandat confié à l'Organisation dans le pays.
